



LA CIGOGNE DES INFOS



Non, ce n'est pas l'Adour...



UNE ENVIE DE REBOND

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s, je vous présente tous mes vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année. 2021 débute sous des auspices difficiles, et la COVID-19, qui impacte notre mode de vie jusque dans notre village, continue de circuler. Pour autant, avec la nouvelle équipe municipale, nous voulons rester optimistes. Les Riviéroises et Riviérois ont l'habitude des coups durs, à l'image des inondations récentes qui ont valu à notre commune la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Ces événements traduisent dans notre quotidien la réalité du réchauffement climatique. Il faut s'attendre à ce qu'ils soient de plus en plus fréquents. Plutôt que de nous lamenter, nous préférons affronter ces difficultés et, à l'échelle de nos moyens, faire preuve de volonté pour nous en prémunir. C'est pourquoi vous trouverez, joint à ce numéro, un formulaire qui permettra de créer un fichier des personnes à contacter en cas de sinistre, et de renforcer encore ce qui fait l'âme de notre commune, la solidarité. Bonne année à tous.

Hervé Darrigade, maire

ACTIONS CLÉS

P.2

La zone du fronton se refait une beauté, votre avis est requis.

TRAVAUX

P.4

Inondations : comment réparer, comment s'en préserver ?

VIE COMMUNALE

P.7

Nouveaux créneaux, nouvelle équipe, nouveaux livres... tous à la bibliothèque.

PORTRAIT

P.8

L'épicerie locale a réouvert ses portes : rencontre avec Didier Égéa.

WORK IN PROGRESS



La zone du fronton, située au cœur du village fait l'objet de travaux qui visent à lui donner toute sa place dans la vie sportive et urbaine du bourg.



Fronton René Lasserre

« Un mal pour un bien », dit le proverbe. C'est du moins ce que la municipalité de Rivière-Saas-et-Gourby s'est dit, en voyant la zone du fronton ravagée par les inondations successives de 2018 et 2020 ! Première décision, refaire ce qui a été abîmé. C'est ainsi que toutes les peintures du fronton ont été refaites, tout comme la plateforme et l'enrobé de la cancha. L'entreprise sélectionnée pour réaliser l'évacuation des eaux a d'ailleurs surdimensionné la partie réseau, pour une meilleure efficacité en cas de fortes précipitations.

Une deuxième phase de travaux concernera les aménagements voisins (voir page de droite) : city park, parkings végétalisés, aires de pique-nique, aires de jeux... dont les dispositions précises restent à définir. « Mais il faudra aller vite, explique Patxi Luberriaga, conseiller municipal et membre de la commission urbanisme. L'appel d'offres doit être monté pour le mois de mars, pour avoir des réponses début avril, et commencer les travaux à la rentrée de septembre ! » Un calendrier ambitieux, forcément tributaire des aléas climatiques... et sanitaires !

AU PIED DU MUR

Fronton et cancha remis à neuf, mur à gauche réparé et éclairage LED, la pelote riviéroise veut prendre la balle au bond... dès que les conditions sanitaires le permettront !

Est-ce bientôt le retour des parties de pelote en place libre à Rivière ? Patrice Fois, président de l'association locale de pelote, l'espère de tout cœur. D'autant que le fronton, repeint, et la cancha, rénovée, sont désormais susceptibles d'accueillir des compétitions officielles. « Nous pouvons espérer recevoir des finales du comité des Landes, voire des finales nationales, puisque le fronton est quasi neuf. On va essayer d'avoir du haut niveau. »

Au mur à gauche, c'est l'éclairage qui a été changé, selon les préconisations de la fédération. Là aussi, la qualité du spectacle devrait en être améliorée... Une fois que les fissures, repérées à l'occasion de l'installation des LED, auront été réparées ! En effet, fragilisés par les années, malmenés par les intempéries, le mur à gauche nécessite quelques travaux (piquetage, pose de fers à béton et enduit) pour être stabilisé.

Jeunes inscrits

La saison sportive est déjà très compromise, seules les parties professionnelles sont maintenues. Cependant, les championnats de trinquet et de mur à gauche devraient pouvoir se dérouler... Pour les licenciés riviérois, la pratique est liée aux décisions gouvernementales, même si la pratique en plein air, sur le fronton refait, devrait être possible.

« On espère vraiment pouvoir reprendre, surtout que la rentrée avait été plutôt bonne pour l'association, avec plusieurs nouveaux jeunes scolaires inscrits en septembre, explique Patrice Fois. Mais cela ne dépend pas de nous... »

► Plus d'informations sur la page Facebook du club @pelote.rivieroise.3, par mail (pelote-rivieroise@orange.fr) ou par téléphone au 06 88 97 43 15.

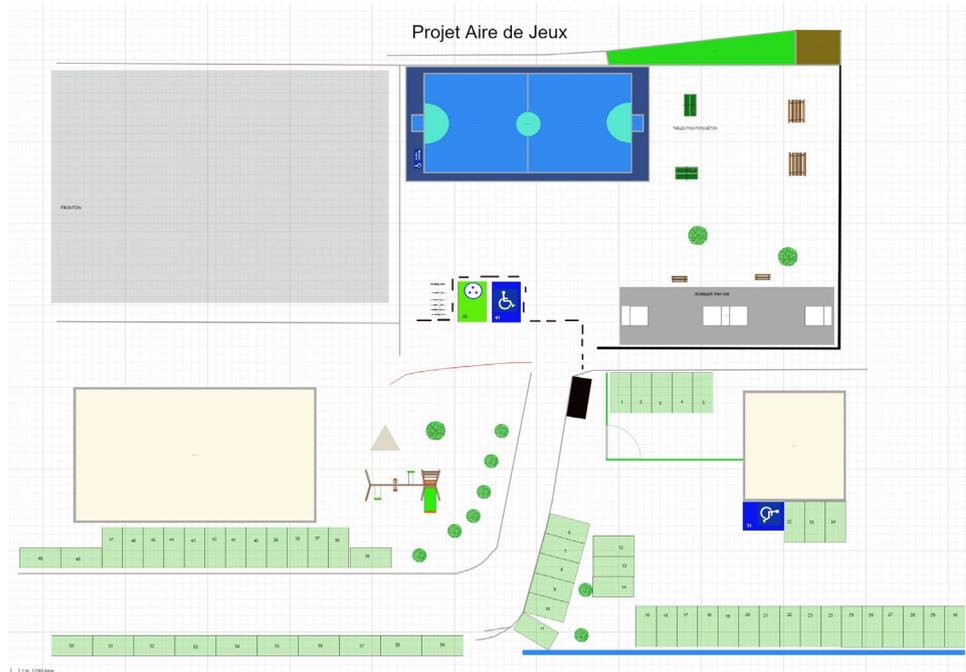


Mise en place de l'éclairage LED du mur à gauche

ZONE DU FRONTON :

LE PROJET PASSE AU VERT !

Placée au cœur du village, la zone du fronton est également au cœur du projet de rénovation urbaine porté par l'équipe municipale.



Ceci n'est qu'un projet !

Les inondations de 2018 et 2020 avaient laissé la zone du fronton de Rivière dans un triste état. Cancha dégradée, cours de tennis ruiné, aire de jeux obsolète... La réfection de la zone entière était au programme de l'équipe municipale, qui avait déjà obtenu des subventions de l'État, pour refaire les revêtements, créer un city stade, aménager des places de parking, etc. Si le projet reste plus que jamais d'actualité, un nouvel appel à projets préfectoral vient d'en modifier la teneur, pour lui donner une dimension plus écologique.

Exemple, la soixantaine de places de parking prévues devaient être réalisées en enrobé bitumineux classique. Si leur réalisation n'est

pas remise en question, le nouveau projet prévoit désormais d'y intégrer un volet de lutte contre l'artificialisation des sols, en optant pour des stationnements gazonnés, en créant des espaces verts et de convivialité, plantés d'arbres pour créer des zones d'ombre.

Livraison fin 2021

Le dossier a été considéré comme éligible par la préfecture, et la mairie attend de connaître le montant de la subvention allouée. L'ensemble du projet doit d'ailleurs être réalisé avant la fin de l'année 2021, pour respecter les règles du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) mis en œuvre dans le cadre de plan de relance post-COVID.

EN BREF



HO, HO, HO !

Toutes les riviéroises (et tous les riviérois) de plus de 70 ans ont reçu, livré à domicile par les élus, un colis de Noël. Au menu : une bonne bouteille, blanc pour les dames et rouge pour les messieurs, du foie gras et du chocolat local des Artisans réunis !



ARMISTICE

C'est en comité restreint, pour cause de COVID, que le maire, le premier adjoint et les représentants de l'association locale d'anciens combattants, Raphaël Armilhac et Daniel Erreca, ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918.



La maison de la nature fait partie intégrante du projet d'aménagement de la zone

Votre avis nous intéresse

Le détail de la mise en œuvre fait l'objet de deux groupes de travail avec la commission travaux : un premier pour les aménagements paysagers, le stationnement, les modes de déplacements doux, un second sur les aires de jeux.

Les circonstances sanitaires ne permettent pas d'organiser des consultations citoyennes physiques comme la mairie l'aurait souhaité. Mais la vocation de cet espace, et de ses équipements, est d'être adapté à tous les publics. C'est pourquoi le projet pourrait inclure des jeux pour les plus petits, un pump track pour les ados, des équipements de street workout pour les adultes... et des tables de pique-nique pour se remettre de toutes ces activités ! Tous les avis (particuliers, associations, riverains...) sont bienvenus pour alimenter cette réflexion, et peuvent être communiqués par courrier ou mail à la mairie jusqu'au 1^{er} mars.



DÉGÂTS DES EAUX



Le dérèglement climatique fait sentir ses effets jusque dans notre village. En trois ans, deux épisodes de pluies torrentielles ont entraîné de nombreux désordres à réparer.



Notre village porte bien son nom...

Tout a été très vite. Ce samedi-là, les précipitations exceptionnelles ont entraîné une montée des eaux très importante, notamment au niveau du lotissement Ura, placé plus haut que le centre Bourg. Les fossés se sont engorgés, l'eau a traversé la route et s'est déversée en direction de la boulangerie et du fronton.

La municipalité a rapidement mis en place des déviations, mais n'a pu empêcher des dégâts matériels.

► Les pluies torrentielles ont aggravé l'état du **mur à gauche**, qui présente des fissures qui devront être réparées.

Travaux prévus : piquetage du mur, pose d'agrafes (fers à béton) et enduit.

Délais : selon météo et disponibilité des artisans, début 2021.

► La **zinguerie de la boulangerie** accuse son âge. Les premières réparations ont été effectuées immédiatement, mais la municipalité envisage d'aller chercher des subventions (issues du plan de relance éco-énergie) pour changer les menuiseries de la boutique et des deux logements compris dans le bâtiment.

Travaux : reprise de zinguerie, changement des menuiseries extérieures

Délais : en cours

► La **salle des associations** a été inondée, sans que cela n'abîme les revêtements. Par contre, là aussi, la zinguerie a été prise en défaut, et les faux plafonds sont à changer.

Travaux : reprise de zinguerie, changement des dalles de faux plafond.

Délais : en cours



PLUI, contre la pluie

Comment prévenir les épisodes catastrophiques d'inondations qui touchent notre village ? De fait, la situation géographique de Rivière, en point bas d'un bassin hydrographique, prédispose à ce type de sinistres. Si les Barthes ont un « effet tampon » naturel sur les précipitations, celui-ci a ses limites. Et si les nappes phréatiques ont déjà atteint leur niveau maximum... C'est la raison pour laquelle des ouvrages spécifiques doivent être prévus pour stocker l'eau et la rejeter en différé.

Moins de murs, plus de haies

Cependant, si ces équipements communs, bassins ou noues, sont nécessaires, chacun peut faire un geste, en commençant chez soi. Par exemple en privilégiant les haies paysagères plutôt que les murs, pour séparer les propriétés. La végétation ainsi plantée contribue à absorber l'eau (en plus d'offrir un support à la nidification des oiseaux) et laisse l'eau s'écouler, plutôt que de la retenir ou de la concentrer. Un choix esthétique et écologique, qui fait partie des préconisations du PLUI.



LA NATURE EN HÉRITAGE

Et un héritage, ça s'entretient en commun, comme le démontre la collaboration entre services municipaux, louvetiers et éleveurs locaux dans les Barthes municipales.



©CPIE Seignanx et Adour

Les Barthes sont un patrimoine d'intérêt naturel et historique, à l'entretien duquel la commune consacre cette année près de 50 000€ (dont 80% de subventions).

Mais les équipes municipales ne sont pas seules à s'investir dans la préservation de cet héritage. Les Barthes ne seraient pas ce qu'elles sont actuellement sans la participation des éleveurs à l'entretien des 6 km de clôtures, des chemins et de la fauche de la jussie. Sans eux la commune n'aurait pas pu financer les 700 m de clôtures créées cette année au niveau du halage et de la chèneaie de Pébarthe : leur temps de travail effectif a été trois fois supérieur à celui dû par application du règlement des Barthes !

On peut d'ailleurs déplorer des barrières mobiles jetées dans le fossé, des piquets arrachés, des barbelés distendus et même cisaillés, notamment au niveau de «la maison du bois», du passage canadien du halage et de «l'exclos». Ces gestes irresponsables créent le risque de voir débouler les chevaux sur le pont du Vimport ou la voie ferrée, avec les conséquences que cela implique.

Louvetier contre ragondins

La «terrace» des Barthes a été nettoyée par les «louvetiers» (chasseurs agréés à cette fin) de plus d'une centaine de ragondins qui la dégradent par leurs galeries. Rappelons que, pour des raisons sanitaires, les ragondins sont la seule espèce qui peut être régulée par tout propriétaire, toute l'année, sans formalités préalables, pour éviter une éventuelle propagation de leptospirose.

GARDER LE CAP

Tributaires de la situation sanitaire et des aléas de la météo, les finances municipales continuent de s'assainir, malgré des capacités d'investissement encore limitées.

2020 fut une année éprouvante pour les finances communales. En cause, la «COVID-19» et les inondations d'octobre. La crise sanitaire s'est traduite par une augmentation des dépenses (mobiliers pour l'école, produits d'entretien, heures supplémentaires) et par une diminution de recettes (location des salles communales).

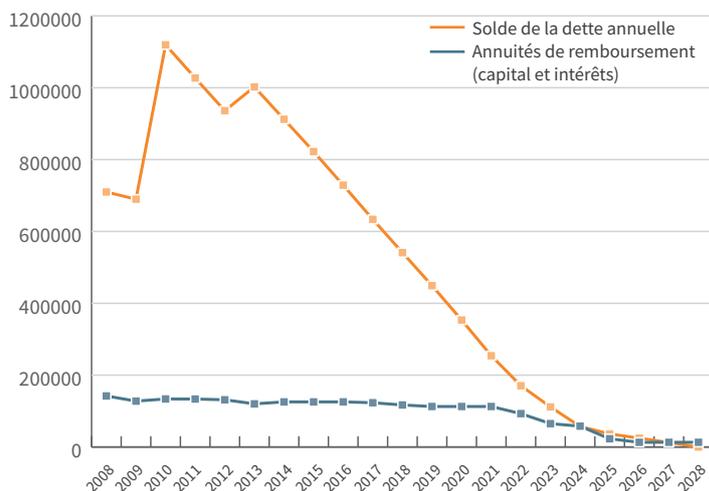
La pluviosité exceptionnelle a généré des travaux, dont une partie ne sera pas indemnisée par les assurances (charpente boulangerie, fissures du mur à gauche).

Toutefois, une gestion rigoureuse permet de surmonter ces difficultés, en assurant la continuité des travaux en cours (fronton, Maison de la nature, mur à gauche) et ceux à venir.

Remboursements en cours

Concernant les emprunts, si leur capital dû en 2014 s'élevait à 912 000 €, en 2021 il sera de 254 000 €. Cette baisse est la conséquence d'un remboursement annuel (capital et intérêts) de 120 000 € qui perdurera jusqu'en 2023. C'est dire si la capacité d'emprunt de la commune est limitée. Cependant...l'optimisme est de rigueur !

Enfin, il convient de souligner la clôture du budget annexe du lotissement Bergay avec le transfert de sa voirie dans le domaine public communal.



UN QUOTIDIEN MULTITÂCHES



Élagage, peinture, il y a toujours à faire dans une commune comme Rivière ! En tout cas, de quoi employer les compétences des agents techniques municipaux.



Élagage par les agents techniques

Des pros du pinceau ! Si les agents techniques de la commune manient volontiers brosses et rouleaux, c'est moins pour l'art que pour la sécurité. Ils ont ainsi employé leur talent pour remettre en peinture les ralentisseurs de la RD13, sur laquelle ils ont également créé de nouveaux passages piétons et zébras pour le stationnement des bus scolaires, sur les lieux-dits Pourrut et Heureuil. Des aménagements qui permettent de sécuriser la circulation des enfants qui empruntent les bus scolaires.

Au sol et dans les airs

Efficaces au niveau du sol, les agents sont également adroits dans les airs. Ils ont en

effet réalisé les travaux d'élagage au niveau du fronton, pour en dégager le dispositif d'éclairage, et de la mairie. Malheureusement, un des deux chênes concernés s'est révélé gravement atteint par un champignon, et a nécessité une importante coupe. Le second a également été raccourci, car ses feuilles obstruaient les gouttières de la maison des associations, qui a connu des dégâts des eaux à l'occasion des fortes pluies de l'automne dernier.

Bois de chauffage

Le bois issu de l'opération a été récupéré et gracieusement fourni aux personnes de la commune dans le besoin.

RÉNOVATION SUR SITE

Ceux qui fréquentent le site internet de la commune s'en seront peut-être rendu compte, mais ce dernier a fait peau neuve. Les principales modifications concernent son adaptabilité aux différents supports mobiles. En résumé, toutes les informations et tous les documents sont désormais accessibles, que l'on consulte le site depuis un ordinateur de bureau, une tablette ou un smartphone.

Principal artisan de cette amélioration, le conseiller municipal Mohamed Bekaoui.

« Je ne suis pas devenu informaticien pour

autant, plaisante l' élu, et c'est bien dommage : j'aurais pu communiquer plus facilement avec les professionnels du Réseau des Communes, qui a développé la solution que nous employons. Je me suis contenté de paramétrer le site et de le remplir ». Ce qui représente tout de même pas mal de travail !

Désormais, en plus des documents administratifs, toutes les actualités, arrêtés municipaux et PV de conseil municipal sont accessibles en ligne... y compris les numéros de la Cigogne !

EN BREF



BIENVENUE !

Nicolas Marcon est le nouvel agent technique de la mairie. Après avoir travaillé dans plusieurs collectivités territoriales en région parisienne comme responsable des espaces verts, il vient rejoindre Arnaud Castets au service technique.



VŒUX VIRTUELS

Pas de cérémonie physique pour les vœux du maire Hervé Darrigade cette année à Rivière, mais une vidéo ! Celle-ci est consultable sur le site de la mairie www.rivieresaaasetgourby.fr



C'EST DANS LA POCHE

La mairie a souscrit à l'application mobile PanneauPocket. Gratuitement disponible sur l'App Store ou Google Play, elle permet à tous de recevoir sur son smartphone les informations et alertes concernant la commune.

UNE BIBLIOTHÈQUE À LA PAGE

Nouvelle équipe, nouveaux créneaux, nouveaux moyens, la bibliothèque municipale se met en quatre pour vous proposer plus de choix de lecture.



De gauche à droite : Caroline, Christel, Christine, Anne-Françoise, Marie, Christine

Car elles sont six ! Marie, Christel, Christine et Anne-Françoise sont les nouvelles bénévoles de la bibliothèque municipale de Rivière, épaulées par la secrétaire de mairie Christine et Caroline. Elles accueillent et conseillent les lecteurs, qui bénéficient d'un nouveau créneau pour venir lire et emprunter des ouvrages. La bibliothèque les reçoit désormais le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30, et le samedi de 10h à 12h, et ce dès le 1^{er} février.

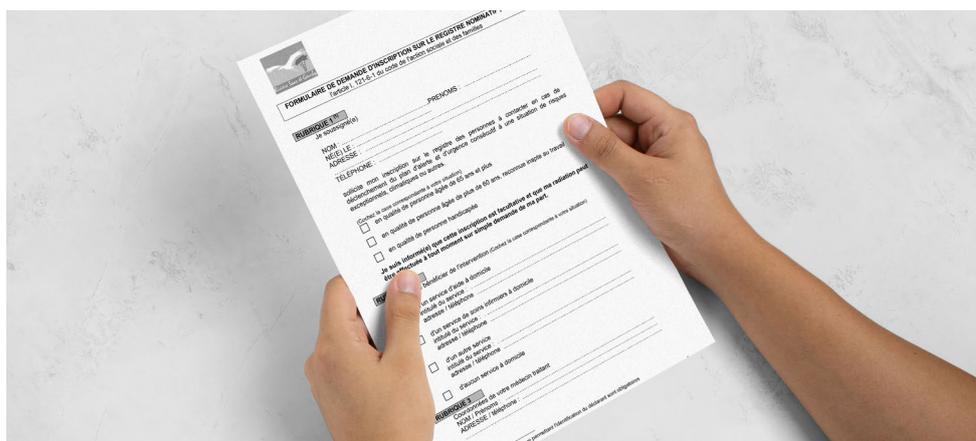
Le choix de livres est d'ailleurs plus large, et surtout consultable en ligne, via le site www.medialandes.fr. À terme, le public pourra même les réserver via internet !

Faites votre choix

« *Tout le système est désormais informatisé, confirme l'adjointe au maire Caroline Jay, ce qui a représenté un gros travail de numérisation et de formation* ». Un nouveau budget annuel a par ailleurs été alloué à l'achat de livres, et les lecteurs locaux sont invités à faire connaître leurs souhaits. « *Livres, bandes dessinées, mangas, l'important est que tout le monde trouve son bonheur sur les étagères* », explique l'élue. On ne saurait mieux dire !

► Pour vos questions ou vos requêtes : bibliotheque@rivieresasetgourby.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, tous les habitants de Rivière sont appelés à remplir une demande d'inscription, jointe à ce numéro de la Cigogne, pour figurer sur un registre nominatif. Il recense, sur la base du volontariat, les personnes à contacter en urgence en cas de déclenchement du plan d'alerte consécutif à une situation de risque exceptionnelle : inondations, accident, pandémie...

Aider ou être aidé

Les services publics se baseront sur ce registre pour venir en aide, en priorité, aux plus fragiles : personnes âgées isolées, sous assistance médicale, etc. Mais le PCS recense également les personnes susceptibles d'apporter leur aide : médecins et personnel soignant, mais aussi celles et ceux qui possèdent un groupe électrogène, par exemple. N'hésitez pas, faites-vous connaître des services de la mairie !

EN BREF



DAMES DE FER

Les entreprises Gonnelle et Vérandas de Tercis ont financé l'installation d'une magnifique statue de cigognes au bord de la zone artisanale. Une belle initiative, un joli résultat !



CAGETTES LOCALES

En fonction des réglementations sanitaires, les Petits Ruisseaux continuent d'organiser, le mercredi soir, la distribution de produits locaux, commandés via le site www.cagette.net. C'est bon et (presque toujours) bio !



ÇA ROULE

La bande de roulement et le marquage de la route d'Angoumé ont été entièrement refaits par les services départementaux. Les ralentisseurs du lotissement La Rocque, pas aux normes vont également être repris.

COMMERCE LOCAL ET AVEC CECI ?



Pâtes, beurre, œufs, fromage... En toute discrétion, l'épicerie locale vient de réouvrir ses portes. Dans ses rayons, une sélection de produits locaux et de qualité, pour les petits dépannages et les gros oublis



Des produits et un commerçant à découvrir

Certains l'auront déjà remarqué, il y a de nouveau de la lumière à l'épicerie de Rivière. Le nouvel occupant s'appelle Didier Égéa, il est âgé de 53 ans, et épicier... depuis deux mois. « Il s'agit d'une reconversion professionnelle, explique celui-ci. Je suis Lyonnais d'origine, et j'ai eu une première carrière de 30 ans comme manipulateur en radiologie, notamment à l'hôpital de Bayonne et à la clinique Belharrà ». Mais, au fil des ans, le métier connaît une évolution qui ne satisfait plus Didier : « Le monde médical a bien changé. C'est devenu une course au rendement, où l'on a plus affaire à des clients qu'à des patients ».

Le bon coin

Désireux de retrouver un métier de contact, Didier envisage plusieurs reconversions dans le commerce de proximité, contrariées par le confinement. Il tombe finalement sur une

annonce pour reprendre l'épicerie locale... sur le Bon Coin !

« Je connaissais Rivière, parce que je fais du vélo avec des amis et que le village est régulièrement sur nos parcours. Et puis cela correspond tout à fait à ce que je voulais : un métier varié, au contact des gens, où l'on a le temps de discuter, d'échanger ». Didier a commencé à son rythme, sans trop communiquer sur la reprise de l'activité. « J'ai un peu rencontré les anciens locataires, pris un comptable... Ce n'est pas forcément compliqué de gérer un commerce, mais quand on est seul, il faut faire attention à tout. »

Produits locaux

Acheter un paquet de pâtes, un litre de lait, le beurre ou les œufs que l'on a oubliés... Didier est conscient du rôle de « dépannage » d'un commerce de proximité comme le sien. « Pour le

moment, je fais en sorte que les clients trouvent les produits génériques dont ils ont besoin. Mais je compte bien découvrir et proposer en priorité des produits locaux. »

Ouvert à toutes les initiatives, Didier envisage notamment d'équiper sa boutique d'une rôtissoire... Histoire d'agrémenter quelques repas dominicaux de poulets rôtis ! « Je compte proposer des choses simples, saines, gourmandes. Il faut que les clients aient autant de plaisir à venir, que moi à les accueillir. » On ne demande pas mieux !

Les horaires

Lundi : 8h à 12h30

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h à 12h30 et 15h à 19h30

Jeudi : 15h30 à 19h30

Dimanche : 9h à 12h30

05 40 39 81 47

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LAVIELLE Géraldine née le 1^{er} septembre

OLIVIER ANCEAU Emma née le 3 octobre

CAMPISTRON OLIBAS Timéo né le 1^{er} décembre

DESCLAUX Ambre née le 3 décembre

GRIEU-LARCEBAL Alyssia née le 3 décembre

DÉCÈS

LE BRAS Delphine décédée le 14 septembre

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

lundi - mardi - jeudi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
mercredi : de 8h à 12h
vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 16h30
mercredi
de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHÈQUE

lundi - mercredi
de 16h30 à 18h30
samedi
de 10h à 12h



DÉCHETTERIE
COMMUNAUTAIRE,
SITE DE RIVIÈRE (CAGD)
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaasetgourby.fr • 21 Place de la Mairie
www.rivieresaasetgourby.fr